

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 28/1 (2001)

DOI: 10.11588/fr.2001.1.47159

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Hinkmar von Reims, *De cavendis vitiis et virtutibus exercendis*, éd. Doris NACHTMANN, München (Monumenta Germaniae Historica) 1998, in-8°, VIII-309 p., 4 p. ill. (Monumenta Germaniae Historica. Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters, 16).

L'édition du *De cavendis vitiis et virtutibus exercendis* que publie Doris Nachtmann fut présentée comme thèse de doctorat devant l'Université de Munich durant le semestre d'hiver 1997/98. Il s'agit d'un travail soigneux, qu'atteste l'introduction de plus de 80 pages consacrée essentiellement à un examen fouillé de la tradition manuscrite d'un traité ayant, somme toute, connu un succès non négligeable, puisqu'il est transmis par 32 manuscrits. Le manuscrit de référence, que l'éditeur place à l'origine de toute la tradition manuscrite (stemma p. 76), fait l'objet d'une analyse particulièrement détaillée: le manuscrit Oxford, Bodleian Library, e Mus. 157 (olim Mus. 224) présente en effet l'intérêt d'avoir été copié à Reims du vivant de l'archevêque Hincmar (cf. p. 40). Il comporte par ailleurs plusieurs compléments marginaux et des notes de lecture servant à signaler ou résumer certains passages.

Les outils de travail actuels permettent de mieux identifier les citations: cette édition en est une preuve manifeste. Presque tout le texte consiste en un agencement de citations scripturaires et patristiques. Mais la précision dans les pourcentages a quelque chose de pédant: à la lecture de l'introduction, on apprend ainsi que les emprunts à saint Augustin et à saint Ambroise représentent respectivement 3,5% et 2,6% (!) du texte (p. 20). En fait, l'auteur le plus cité est, de loin, Grégoire le Grand et il faut, avec Bruno Judic, reconnaître en ce traité un «florilège grégorien» (La tradition de Grégoire le Grand dans l'idéologie politique carolingienne, dans: *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne ...*, éd. Régine Le Jan, Villeneuve d'Ascq 1998, p. 17-57, à la p. 54). On aurait mauvaise grâce à reprocher à D. Nachtmann d'ignorer ce titre paru la même année que son édition. En revanche, la sélection constituant la bibliographie ne laisse pas de surprendre par certaines lacunes, qui peuvent être partiellement expliquées par le parti apparemment adopté par l'éditeur: celui de ne pas placer ce traité dans son contexte et, partant, de ne pas l'analyser ou de ne pas l'exploiter d'un point de vue historique.

Certes, D. Nachtmann situe ce texte dans le genre des «miroirs des laïcs», mais on attendrait de l'éditeur une étude approfondie de ce traité consacré aux vices et aux moyens que le chrétien peut leur opposer: la repentance et dévotion eucharistique. Il ne suffit pas de reconnaître que nous ne savons pour ainsi dire rien des circonstances dans lesquelles Charles le Chauve et Hincmar vinrent à s'entretenir de la lettre du pape Grégoire le Grand au roi Recared qui sert de point de départ à la rédaction du *De cavendis vitiis*. Il conviendrait de souligner ce qui, dans ce texte, tient du lieu commun ou recèle quelque originalité; il faudrait ainsi chercher à cerner si les divergences par rapport aux sources peuvent traduire une idée particulière (par exemple, à propos de la simonie, ce qui est *declinandum* chez Grégoire le Grand devient *dolendum* chez Hincmar, cf. p. 120 l. 21). Par ailleurs, dans son évocation des méthodes de travail de l'archevêque de Reims, D. Nachtmann renvoie essentiellement à l'édition du *De divortio Lotharii regis et Theutbergae reginae* par L. Böhringer (1992). Cependant, il y avait matière à étudier, grâce à une excellente connaissance des sources dont Hincmar s'est servi, les thèmes pour lesquels il avait moins recours aux autorités et fournissait une argumentation plus personnelle. Citons-en deux. Dans la dénonciation des vices, Hincmar s'attarde longuement sur la sodomie (p. 123-124) et sur la luxure (p. 144-146). Dans la bibliographie, il aurait été utile de trouver mention du livre de John Boswell, *Christianity, Social Tolerance, and Homosexuality ...*, Chicago 1980, qui consacre plusieurs pages aux positions de Hincmar. En outre, alors que les références aux études relatives aux controverses eucharistiques sont assez nombreuses dans la bibliographie, on saisit difficilement l'absence de l'article classique de Pierre Toubert sur «la théorie du mariage chez les moralistes carolingiens» (24^e semaine d'étude du CISAM), qui propose une analyse du traité *De cavendis vitiis*, de même que l'absence de tout travail sur le serment, alors qu'il

s'agit apparemment d'une question intéressant tout particulièrement Hincmar (p. 162–170). Or, le fait qu'un des prélats les plus importants du monde franc, complètement impliqué dans les affaires politiques, affirme qu'il faut se garder de prêter serment (*cavendum est iuramentum*, p. 166) ne peut pas laisser indifférent.

En dépit de l'insuffisance de l'exploitation d'un point de vue historique du travail d'édition accompli, on ne peut que saluer la parution de la thèse de D. Nachtmann, qui s'avère d'une consultation aisée, notamment grâce à l'introduction de subdivisions facilitant la lecture du traité en distinguant les principales articulations du texte. Particulièrement précieuses pour l'étude de l'œuvre hincmarienne sont les mentions, dans les notes infrapaginales, des occurrences des citations dans d'autres ouvrages de l'archevêque de Reims. Par ailleurs, de nombreux *indices* facilitent l'utilisation de ce livre: liste des manuscrits, des citations (bibliques, juridiques et patristiques), index onomastique, index rerum très détaillé, suivi d'une table de concordances avec les éditions de Migne et de Sirmond.

Philippe DEPREUX, Tours

J. F. BÖHMER, Regesta Imperii. I. Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751–918 (926/962). Bd. 3: Die Regesten des Regnum Italiae und der burgundischen Regna. Teil 2: Das Regnum Italiae in der Zeit der Thronkämpfe und Reichsteilungen 888 (850)–926, bearbeitet von Herbert ZIELINSKI, Cologne, Weimar, Vienne (Böhlau) 1998, X–380 p.

Herbert Zielinski fournit le deuxième volet de son regeste du royaume d'Italie depuis l'accession à la royauté de Louis II jusqu'au couronnement impérial d'Otton I^{er}, couvrant ici la période qui va de l'élection concurrente de Bérenger de Frioul et de Gui de Spolète (les premiers numéros prennent en compte les débuts de leur existence, depuis leur naissance vers 850) jusqu'au retour en Bourgogne du roi Raoul, dont l'aventure italienne n'a pas duré deux ans. L'originalité de l'entreprise a été plusieurs fois justement soulignée: il ne s'agit pas seulement de rajeunir le travail de Böhmer et Mühlbacher mais de fournir l'ensemble du matériau nécessaire à l'histoire du *regnum Italiae* vu sous l'angle de l'«État». La production des préceptes et l'itinéraire des souverains forment naturellement le principal. Mais on trouvera aussi les actes relatifs à l'activité de la reine, qu'elle soit épouse ou veuve (Angilberge, veuve de Louis II; Ageltrude, femme de Gui de Spolète), ou à celle des membres de la famille royale (Ermengarde, fille de Louis II). Sont aussi indiqués les sources et événements concernant le royaume même si son chef n'en a pas l'initiative: successions au trône de saint Pierre et correspondance des papes avec le roi ou commentant son action auprès de tiers, ambassades étrangères, incursions ennemies (ici les n^{os} 916 [prise de Bénévent, la ville de l'impératrice Ageltrude, par les Byzantins, 18 octobre 891], 1097 [incendie de Saint-Silvestre de Nonantola par les Hongrois, fin 899; voir aussi le n^o 1103, mise en fuite des Hongrois par les Vénitiens, juin 900], 1209 [sac de la Novalaise par les Sarrasins, 906]). Zielinski a aussi relevé les donations de particuliers *pro remedio animae regum/imperatorum*, dont les grands évêques d'Italie du Nord sont alors coutumiers (n^{os} 932 [testament de Wibod de Parme, 5 juillet 892], 994 et 1013 [donations d'Évrard de Plaisance, novembre 895 et mars 896], †1225 et 1248 [donation d'Adalbert de Bergame, 16 avril 908/09 et 21 novembre 911], 1363 [donation de Notker de Vérone, 10 février 921, le plus singulier et le plus riche de ce genre d'actes]), et les allusions aux objets précieux ayant fait l'objet d'un cadeau aux fidèles (n^o 1284, testament d'Elbuncus de Parme, avril 913/14, où sont énumérés un reliquaire [*filacterium*] provenant de Bérenger et des éperons dorés provenant de Lambert de Spolète) ou appartenant au souverain, comme la croix pectorale de Bérenger inventoriée au trésor de Monza (n^o 1311). Mais on apprécie surtout les mentions relatives au fonctionnement des institutions publiques et à l'activité du personnel royal. Les plaids sont indiqués de manière systématique, même à